



**ARRETE MINISTERIEL RELATIF A L'OCTROI A DES
BIBLIOTHEQUES RECONNUES DE SUBVENTIONS FORFAITAIRES
AU TITRE D'INTERVENTION DANS LES FRAIS DE
FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2017**

LA MINISTRE DE LA CULTURE,

Vu le décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques, modifié par les décrets des 20 décembre 2012, 17 décembre 2014, 14 juillet 2015 et 10 décembre 2015 ;

Vu le décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française ;

Vu le décret-programme du 17 décembre 2014, plus particulièrement l'article 41 réduisant de 1 % les montants des subventions forfaitaires de fonctionnement et d'activités pour l'année civile 2015 ;

Vu le décret-programme du 14 décembre 2016, plus particulièrement l'article 20 étendant à l'année civile 2017 la réduction de 1 % pour les montants des subventions forfaitaires de fonctionnement et d'activités ;

Vu le décret du 14 décembre 2016 contenant le budget des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2017, l'article de base 43.12.15 de la division organique 22 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2011 portant application du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 novembre 2013 portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que du contrôle administratif et budgétaire ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances donné le 24 janvier 2017 ;

Considérant que les Bibliothèques reprises à l'article 1^{er} du présent arrêté sont reconnues comme bibliothèques locales, itinérantes, centrales ou principales ;

Considérant que, en vertu de leur reconnaissance, les opérateurs précités bénéficient de subventions forfaitaires au titre d'intervention dans les frais de fonctionnement ;

Considérant que la diminution de 1% prévue dans les décret-programmes précités des 17 décembre 2014 et 14 décembre 2016 est appliquée aux subventions forfaitaires de fonctionnement et d'activités octroyées à tous les opérateurs reconnus dans le secteur de la Lecture publique ;

Considérant dès lors que tous les opérateurs se trouvant dans une situation comparable sont traités de manière identiques ;

Que par conséquent, le principe d'égalité et de non-discrimination découlant des articles 10 et 11 de la Constitution est respecté ;

ARRETE

Article 1er : Des subventions d'un montant total de **209.835,09 euros** (deux cent neuf mille huit cent trente-cinq euros neuf centimes) imputable sur les crédits inscrits à l'article de base **43.12** de la division organique **22** du budget de la Communauté française pour l'année budgétaire **2017** sont allouées aux pouvoirs organisateurs désignés ci-après :

N°Code GIEI Compte bancaire	Dénomination du compte Montant annuel	Communication
1 0003805 091-0005515-15 0207.656.610	Prov. Hainaut Rec. Dép. Gén.- 7000 Mons CAPOT Fabienne – Députée provinciale Montant : 14.725,26 €	Bibliothèque itinérante fonctionnement 2017
2 0002464 091-0101320-81 0207.725.104	Prov. Lg. Serv. Fin. Compta. - 4000 Liège MOTTARD Paul-Emile – Député provincial Montant : 12.271,05 €	Bibliothèque centrale fonctionnement 2017
3 0002464 091-0101320-81 0207.725.104	Prov. Lg. Serv. Fin. Compta. - 4000 Liège MOTTARD Paul-Emile – Député permanent Montant : 12.271,05 €	Bibliothèque itinérante fonctionnement 2017
4 0200570 091-0066140-15 0207.656.511	Prov. Namur Rec. Serv. Prov. - 5000 Namur BONNIER Bernadette – Directrice Montant : 4.908,42 €	Bibliothèque centrale fonctionnement 2017
5 0200570 091-0066140-15 0207.656.511	Prov. Namur Rec. Serv. Prov. - 5000 Namur BONNIER Bernadette – Directrice Montant : 6.135,53 €	Bibliothèque principale fonctionnement 2017
6 0008062 091-0005684-87 0207.725.401	Prov. Lux. cpte centrale - 6700 Arlon ADAM Patrick - Député provincial Montant : 7.362,63 €	Bibliothèque centrale fonctionnement 2017
7 0004346 091-0116561-93 0207.258.514	Adm. Com d'Andenne - 5300 Andenne EERDEKENS Claude – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017

N°Code GIEI	Dénomination du compte	Communication
Compte bancaire	Montant annuel	
8 0207026 091-0005199-87 0207.350.762	Adm. communale d'Assesse - 5330 Assesse TASIAUX Pierre – Bourgmestre Montant : 2.454,21 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
9 0003839 091-0004999-81 0207.380.555	Adm. Com. de Aubange - 6791 Athus BIORDI Véronique - Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
10 0007140 091-0004105-60 0207.370.459	Adm. Com. de Aubel - 4880 Aubel MEURENS Jean-Claude - Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
11 0007524 091-0004112-67 0207.338.686	Adm. Com. de Aywaille - 4920 Aywaille DODRIMONT Philippe – Bourgmestre Montant : 4.908,42 €	Bib. Ourthe Amblève fonctionnement 2017
12 0200335 091-0004119-74 0206.621.678	Adm. Com. de Baelen - 4837 Baelen FYON Maurice - Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
13 0009389 091-0003589-29 0207.279.397	Adm. Com. de Bernissart - 7320 Bernissart VANDERSTRAETEN Roger – Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
14 0007146 091-0003612-52 0207.286.129	Adm. Com. de Boussu - 7300 Boussu DEBIEVE Jean-Claude – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
15 0007149 091-0096452-63 0207.308.596	Adm. Com. de Celles - 7760 Celles PECQUEREAU Michel – Bourgmestre f.f. Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
16 0006528 091-0095962-58 0206.628.707	Adm. Com. de Châtelet - 6200 Châtelet VANDERLICK Daniel – Bourgmestre Montant : 7.362,63 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
17 0002178 091-0113871-22 0216.691.367	Adm. Com. de Colfontaine - 7340 Colfontaine D'ANTONIO Luciano – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
18 0006524 091-0115322-18 0206.626.925	Adm. Com. de Couvin - 5660 Couvin DOUNIAUX Raymond- Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
19 0002180 091-0105521-14 0206.702.050	Adm. Com. de et à 5500 Dinant FOURNAUX Richard – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
20 0007163 091-0097662-12 0207.386.196	Adm. Com. de et à 6940 Durbuy BONTEMPS Philippe – Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017

N°Code GIEI Compte bancaire	Dénomination du compte Montant annuel	Communication
21 0205539 091-0108291-68 0216.693.743	Adm. Com. de et à 4480 Engis MANZATO Sergio – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
22 0002196 091-0001426-97 0207.365.610	Adm. Com. d' Etterbeek - 1040 Bruxelles DE WOLF Vincent – Bourgmestre Montant : 7.362,63 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
23 0006485 091-0113861-12 0207.318.197	Adm. Com. de Farciennes - 6240 Farciennes BAYET Hugues – Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
24 0007168 091-0004213-71 0216.694.337	Adm. Com. de Flémalle - 4400 Flémalle THEMONT Sophie – Bourgmestre f.f. Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
25 0007171 091-0005276-67 0207.355.811	Adm. Com. de et à 5150 Florefe BODSON André – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
26 0003617 091-0003805-51 0207.287.713	Adm.Com de Frameries – 7080 Frameries DRAUX Didier – Bourgmestre f.f. Montant : 2.454,21 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
27 0010020 091-0001458-32 0207.274.350	Adm.Com de Genappe – 1470 Genappe COURONNE Gérard – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
28 0007179 091-0116331-57 0207.396.490	Adm. Com. de Havelange - 5370 Havelange DEMANET Nathalie - Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
29 0200155 091-0005334-28 0216.697.703	Adm. Com. de 5190 Jemeppe-sur-Sambre DAUSSOGNE Joseph – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
30 0007298 091-0001586-63 0207.372.538	Adm. Com. de Koekelberg - 1081 Bruxelles PIVIN Philippe – Bourgmestre Montant : 2.454,21 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
31 0007191 091-0003897-46 0207.297.116	Adm. Com de Lessines – 7860 Lessines DE HANDSCHUTTER Pascal – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
32 0200199 091-0005085-70 0216.696.119	Adm. Com de et à 6800 Libramont –Chevigny JEROUVILLE Paul – Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
33 0007228 091-0107201-45 0206.621.183	Adm. Com. de Limbourg - 4830 Limbourg DEJARDIN Valérie – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017

N°Code GIEI Compte bancaire	Dénomination du compte Montant annuel	Communication
34 0201102 091-0177975-09 0207.656.808	Serv. Bibl. Ville de Mons - 7000 Mons DI RUPO Elio – Bourgmestre Montant : 6.135,53 €	Bibliothèque principale fonctionnement 2017
35 0201102 091-0177975-09 0207.656.808	Serv. Bibl. Ville de Mons - 7000 Mons DI RUPO Elio - Bourgmestre Montant : 19.633,68 €	Réseau local montois fonctionnement 2017
36 0007199 091-0116820-61 0207.362.739	Adm. Com. de Namur - 5000 Namur PREVOT Maxime – Bourgmestre Montant : 14.725,26 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
37 0007608 091-0005112-97 0207.401.935	Adm. Com. de Nassogne - 6950 Nassogne QUIRYNEN Marc – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
38 0200191 091-0005114-02 0206.543.781	Adm. Com. de 6840 Neufchâteau FOURNY Dimitri – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
39 0201611 091-0115271-64 0207.291.572	Adm. Com. de Quaregnon - 7390 Quaregnon LEPINE Jean-Pierre – Bourgmestre Montant : 2.454,21 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
40 0002166 091-0113911-62 0216.697.109	Adm. Com. de 5060 Sambreville LUPERTO Jean-Charles – bourgmestre Montant : 7.362,63 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
41 0002200 091-0001783-66 0207.202.193	Adm. Com. de Saint-Josse-Ten-Noode – 1210 Bruxelles KIR Emir – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
42 0007210 091-0004027-79 0207.283.951	Adm. Com. de Seneffe - 7180 Seneffe POLL Bénédicte – Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
43 0007213 091-0114361-27 0207.373.627	Adm. Com. de Theux - 4910 Theux BOURY Philippe – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
44 0007222 091-0005165-53 0206.524.777	Adm. Com. de Virton - 6760 Virton CULOT François – Bourgmestre Montant : 1.227,11 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
45 0009386 091-0004567-37 0207.369.271	Adm. Com. de Visé - 4600 Visé NEVEN Marcel – Bourgmestre Montant : 2.454,21 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
46 0002160 091-0001948-37 0207.316.021	Adm. Com. de Wavre - 1300 Wavre MICHEL Charles – Bourgmestre Montant : 3.681,32 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017

47 0002161 091-0004586-56 0206.621.975	Adm. Com. de Welkenraedt - 4840 Welkenraedt NIX Jean-Luc – Bourgmestre Montant : 1.840,66 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017
48 0002595 091-0001998-87 0207.366.994	Adm. Com. de Woluwe-St-Pierre - 1150 Bruxelles CEREXHE Benoît – Bourgmestre Montant : 9.816,84 €	Bibliothèque locale fonctionnement 2017

Article 2 : Ces subventions sont destinées à couvrir les dépenses de fonctionnement pour des activités à déployer au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Article 3 : La liquidation de ces subventions s'effectuera en deux tranches :

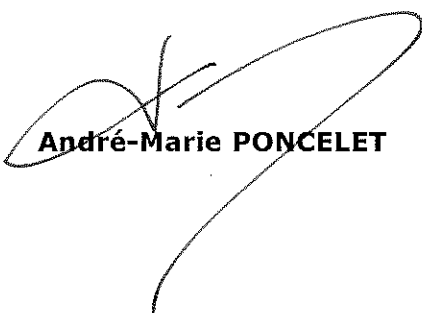
- la première, représentant 85% de la subvention, est liquidée au cours du premier trimestre de l'année en cours ;
- le solde, soit 15%, après la remise par le pouvoir organisateur du rapport d'activités annuel et des comptes annuels relatifs à l'année civile précédente, établis sur base du modèle fourni par l'Administration.

Article 4 : Les pouvoirs organisateurs sont tenus de produire au Service de la Lecture publique les documents justifiant l'utilisation du montant de la subvention reçue en fonction de l'article 1^{er}, au plus tard le 31 mai 2018.

Article 5 : Au cas où un pouvoir organisateur ne justifierait pas l'utilisation de la subvention reçue, soit pour la totalité, soit pour une partie, il serait dans l'obligation de remettre intégralement à la disposition du comptable centralisateur des recettes de la Communauté française, selon les modalités déterminées par le Service de la Lecture publique, le montant non justifié.

Bruxelles, le 27 janvier 2017

Par délégation,
L'Administrateur général,



André-Marie PONCELET

**BULLETIN DE RESERVATION PROVISOIRE
EN ATTENDANT UNE REDISTRIBUTION**

ANNEE BUDGETAIRE 2017 – D.O. 22 A.B. 43.12.15

Subventions pour un montant de 209.835,09 EUR

Objet : subventions rémunérations 2017

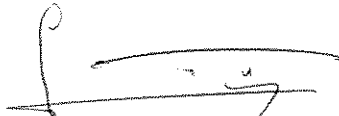
ACCORD DE L'INSPECTION DES FINANCES

Sans objet de redistribution

M. ZEEGERS
Inspectrice générale des Finances

24 JAN. 2017

POUR LE MINISTRE ORDONNATEUR :



Jean-François Füg
Directeur général adjoint

TPR:CPD221 REF: CPGD221A GIEI .EURO. DATE16/01/17 TIME:13H27.39
ED ENREGISTREMENT D'UNE DEMANDE D'ENGAGEMENT

===== CLE D'IMPUTATION : 17 21 35 1 0 22 43.12.15 48

SOLDE : 74.000,00

CORRESPONDANT BUDGETAIRE : 022

CELLULE COMPTABLE : 60

OBJET DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2017

MONTANT : 209.835,09

TYPE D'ENGAGEMENT (N-P) : P

BENEF.OU FOURN. :

CRITERE GEOGRAPHIQUE :

CENTRE DE FRAIS :

GESTIONNAIRE : CRUSNAIR

PLAN URGENCE SCOLAIRE (OUI/NON) : NON DOSSIER : / LOT :

NUMERO D'IMPLANTATION : NUMERO D'ECOLE : NIVEAU :

SOLDE POUR CETTE ECOLE AVT ENGAGEMENT :

CONTROLE BUDG. (OUI-NON) : NON

** MONTANT > SOLDE, METTRE AU CONTROLE BUDGETAIRE

CHOIX : 2 .. NIVEAU : 2 .. CODE : 1 .. CLE : 1 / 1721351022431215480000 ..